



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 35993

Texte de la question

M. Didier Mathus appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les changements d'orientation constatés depuis l'ouverture du capital de France Télécom en terme de participation financière. En Saône-et-Loire, de nombreuses communes rurales souhaitent améliorer la qualité esthétique de l'environnement. Jusqu'à présent, France Télécom réalisait de façon coordonnée l'enfouissement de ses propres réseaux, à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux électriques en milieu rural par le Sydel. Mais aujourd'hui, France Télécom se désengage systématiquement des demandes de dissimulation qui émanent des collectivités locales et exige que ces dernières prennent en charge financièrement les travaux. Cette décision s'inscrit, semble-t-il, dans le cadre des adaptations nécessaires pour permettre à France Télécom de rester un opérateur majeur dans un contexte désormais mondial. Il est toutefois bien regrettable de constater que ce type d'orientation ne renforce en rien son efficacité dans l'exercice de ses missions de service public. De nombreuses communes risquent de ne pouvoir mener à terme leur projet d'enfouissement de réseaux. Il apparaît urgent que France Télécom redéfinisse sa politique à l'égard des collectivités en conciliant compétitivité économique et maintien de sa mission de service public. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son sentiment en la matière.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est particulièrement sensible à l'amélioration des paysages, notamment en zones rurales. A ce titre, il souhaite que les efforts fournis depuis plusieurs années par l'opérateur historique en matière d'enfouissement de lignes soient poursuivis. Des efforts très importants ont d'ores et déjà été réalisés en la matière. En effet, ces investissements représentent aujourd'hui plus de 15 % du budget d'investissement consacré aux lignes téléphoniques par France Télécom. Opérant dans un environnement désormais concurrentiel sur l'ensemble de ses activités, France Télécom veille à une gestion rigoureuse de ses coûts afin de pouvoir garantir l'efficacité du service public que la loi lui a confié et plus généralement lui permettre de fournir aux clients des services innovants, au meilleur prix. Dans ce contexte, France Télécom entend poursuivre, en partenariat avec les collectivités territoriales, les opérations de dissimulation à hauteur de l'effort consenti en 1998, soit plus de 300 millions de francs, montant qui était en augmentation par rapport aux années précédentes. France Télécom étudie actuellement, avec ses partenaires, un nouveau dispositif pour l'enfouissement des réseaux de télécommunications afin de maximiser l'efficacité de cet effort financier, notamment grâce à une meilleure programmation des opérations de génie civil.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35993

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5992

Réponse publiée le : 10 janvier 2000, page 212